

*d'or au lion de gueules pour Albert ; au 2 et 3 de gueules, l'écu diapré de deux rinceaux ou branches de laurier d'argent, passées et repassées en sautoir, au chef échiqueté d'argent et d'azur de trois traits pour Ailly.*

Le chef échiqueté d'argent et d'azur prend également une telle importance dans l'écu qu'il indique un *coupé*, ce qui est contraire à la description.

Le même menuisier Couston fut chargé d'établir une chaire pour la lectrice ; nous n'avons pu vérifier où elle se trouvait.

Quinze tables en bois de noyer s'allongeaient sur le pourtour du réfectoire. Treize avaient dix pieds de longueur, et deux, cinq pieds seulement ; toutes de deux pouces d'épaisseur sur deux pieds de large, ce qui indique qu'elles ne servaient que pour un seul rang de convives.

Elles étaient supportées chacune sur trois cariatides à gaine ou « termes » ; pour qu'elles puissent conserver la stabilité convenable, les pieds de ces supports avaient des bases en bois de chêne enclavés dans le dallage par des trous qui se voyaient encore au moment de la restauration de la salle.

Ce travail important fut payé la somme de deux mille cinq cents livres et ne fut achevé qu'en 1687 par un menuisier du nom de Jean Castang, Guillaume Coston étant mort dans le courant de l'année 1685 (1).

Le dallage, qui ne présente rien de particulier, fut retrouvé sous le mauvais plancher dont on l'avait recouvert, tout labouré des conduites de calorifères que l'on

---

(1) Registre du notaire Rougeault, H 4131, folios 36 verso à 39 recto, et registre H 4139.